

ENDURO

REGLEMENT PARTICULIER 2025 ENDURO



MOTO-CLUB: MOTO Verte du Pilat

E-MAIL: mvpilat@hotmail.fr

TÉLÉPHONE: 0671350338

ORGANISATEUR TECHNIQUE: DUCREUX ALEXANDRE

N° D'ÉPREUVE FFM: 347

DATE: 07 septembre 2025

LIEU: Saint Paul en Jarez

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	BERNARD DECROIX	Licence :	176157
Président du Jury ou Arbitre*	LAURENT BONJEAN	Licence :	004381
Membre du Jury		Licence :	
Membre du Jury		Licence :	
Commissaire technique responsable	HERVE SAUVAYRE	Licence :	021932
Responsable du chronométrage	SYLVIE BONNEMOY	Licence :	064049

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
ELITE	16	NA	-	85€
NATIONAL (E1,E2,E3)	16	NA	-	85€
REGIONALE (E1,E2,E3)	16	NA	-	85€
VETERANS	37	NA	-	85€
ESPOIR 125cc	16	21	125cc	85€
FEMININE	16	NA	-	85€
LOISIR	16	NA	-	85€
MOTO Anciennes	16	NA	-	85€

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition) ;
- son permis de conduire ou BSR si le parcours emprunte des voies ouvertes à la circulation publique
- la carte grise et l'assurance du véhicule si le parcours emprunte des voies ouvertes à la circulation publique.

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- son(s) machine(s) ;
- son équipement : obligatoire : casque homologué aux normes FIM, vêtement en cuir ou matière équivalente, gants, bottes ; fortement recommandé : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **YANN LEVEQUES**

Nombre de secouristes **8**

Nombre d'ambulance(s) **3**

Hôpital le plus proche **Hôpital du Gier**

Temps de trajet (en min) **15**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Caractéristiques : Longueur de la boucle **150**

Distance journalière **150**

NOMBRE DE SPÉCIALE(S) :

- De type Banderolée (MX) **2**
- De type Enduro (en ligne)
- De type X-Trem

Longueur(s) **18**

Longueur(s)

Longueur(s)

Un départ de spéciale en groupe (un par journée de course maximum) est-il prévu ? oui non

Les parcours de liaison empruntent-ils des voies ouvertes à la circulation publique ? oui non

NOMBRE DE PARTICIPANTS
300
(maximum 7 par km)

 • **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

• En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **05/05/2025**



VISA DE LA LIGUE

DATE:

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:

ENDURO

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTO Verte du Pilat

DATE: 06 septembre 2025

LIEU: Saint Paul en Jarez



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
14H00	Contrôles administratifs	TOUTES	4H
14H15	Contrôles techniques	TOUTES	4H
18H15	Briefing pilotes	TOUTES	30 min

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTO Verte du Pilat

DATE: 07 Septembre 2025

LIEU: Saint Paul en Jarez

<i>HEURE</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
8H00	1er départ	Toutes	2h
14H30	Arrivée	Toutes	2h
17H00	Réunion du Jury	Toutes	30min
17H30	Remise des Prix	Toutes	30min
18H	Fin	Toutes	-

- Le plan des différentes boucles de liaison :
 1. Sainte-Croix-en-Jarez
 2. Doizieux
 3. La Valla-en-Gier

- Le plan des deux spéciales :
 1. SP1 La Barolliere
 2. SP2 : LE Janorey

- Un plan plus détaillé du départ (ZI des Fraries)

Déroulement du dimanche 07/09

1. Le Départ 8h s'effectuera ZI des Fraries a Saint Paul en Jarez
2. Liaison jusqu'a la SP1 (5 min)
3. SP1 : La Barolliere
4. Boucle 1 : Sainte Croix en Jarez
5. SP2 : Le Janorey
6. Boucle 2 : Doizieux
7. SP 3 : Le Janorey
8. Boucle 3 : La Valla en Gier
9. SP 4 : Le Janorey
10. Liaison Jusqu'a la SP 5 (8min)
11. SP 5 : La Barolliere
12. Retour Zi des Fraries.



Parking Spectateurs

Public

A

1

4

3

2

Cree Chaud



Parking Spectateurs

Parking Spectateurs

PADDOCK

PADDOCK

Parking Bénévoles

Buvette

Public

D

A

3

2

1



Roux BC2M

Etablissement Debard

CCTO.erie

PARC Fermé

DPF Industrie

Di. Inox

Parking MVP

Boulangerie Neuhauser

Parking MVP

Administratifs

Generation Automobiles
Vendeur de voitures d'occasion

Pouhgon Charvolin

FC Saint-Paul en Jarez

Stade des Fraries

officiels

Stands Sponsors

Buvette

FCSP

D7

D7

Quai de l'Industrie

Bd Noël Landy

All. des Érauries

Pass. des Artistes

All. des Cèdres